

Procès Verbal n°5

DISTRICT TERRIEN



COUPE VERCAEMER

Journées du 7 mai 1/2 finales

ENVOI DE LA FEUILLE DE MARQUE

Application de l'article 40 des règlements sportifs du CDNBB.

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES SANS RAPPORT

<i>Championnat</i>	<i>Rencontre n°</i>	<i>Club</i>	<i>Nombre de techniques</i>
CVMM 1/2 FINALES	35	MOUVAUX ABC	1
CVMM 1/2 FINALES	34	ANNOEULLIN BC	1

Pour la Coupe C. A. Vercaemer
N. MOREAU

Le secrétaire du District Terrien
B. VERKINDT